
Analyse de la votation fédérale du 12 juin 1988

<i>Table de matières</i>	<i>page</i>
Introduction	3
1. La participation au scrutin	3
1.1 Les facteurs de mobilisation	5
1.2 Le profil de la participation	5
2. La politique coordonnée des transports	6
2.1 Les caractéristiques du vote	6
2.2 Les motivations du vote	8
2.3 La perception des arguments de la campagne	9
3. L'initiative pour l'abaissement de l'âge donnant droit à l'AVS	11
3.1 Les caractéristiques du vote	11
3.2 Les motivations du vote	13
3.3 Perception des arguments de la campagne	14
Récapitulation des principaux résultats	15
Annexe: UNIVOX-Thématique	20

Tableau 1 Les résultats effectifs¹

	Politique coordonnée des transports		Initiative sur l'AVS		Participation
	% de oui	% de non	% de oui	% de non	%
CH	45.5	54.5	35.1	64.9	42.0
ZH	47.8	52.2	35.7	64.3	47.8
BE	48.9	51.1	29.7	70.3	39.3
LU	43.0	57.0	24.9	75.1	47.0
UR	64.2	35.8	26.9	73.1	38.4
SZ	34.4	65.6	25.7	74.3	40.2
OW	41.3	58.7	18.2	81.8	41.5
NW	44.4	55.6	21.1	78.9	41.6
GL	48.7	51.3	27.1	72.9	42.2
ZG	44.9	55.1	27.6	72.4	60.8
FR	33.6	66.4	37.9	62.1	36.1
SO	42.3	57.7	36.9	63.1	53.2
BS	63.0	37.0	39.9	60.1	42.1
BL	50.9	49.1	38.1	61.9	47.4
SH	45.8	54.2	37.6	62.4	68.0
AR	46.0	54.0	23.9	76.1	47.7
AI	36.5	63.5	13.8	86.2	39.8
SG	48.4	51.6	28.7	71.3	41.5
GR	55.8	44.2	30.7	69.3	38.2
AG	41.6	58.4	29.8	70.2	36.6
TG	44.5	55.5	26.4	73.6	45.1
TI	62.8	37.2	67.4	32.6	42.6
VD	34.0	66.0	39.7	60.3	32.6
VS	24.4	75.6	28.1	71.9	30.2
NE	39.8	60.2	45.0	55.0	39.6
GE	40.5	59.5	48.6	51.4	38.6
JU	27.7	72.3	65.1	34.9	45.2

1) CF. Chancellerie fédérale, août 1988

Analyse de la votation fédérale du 12 juin 1988

Le 12 juin, le peuple suisse a été appelé aux urnes pour se prononcer sur deux propositions. La première émanait du Parlement et du Conseil Fédéral, et dont l'objectif était de mettre sur pied une politique de coordination des trafics de différentes natures qui parcourent le territoire helvétique. La deuxième provenait d'un comité d'initiative qui voulait voir inscrire dans la Constitution Fédérale de nouvelles dispositions devant permettre un abaissement de l'âge donnant droit aux rentes AVS.

Aucune de ces deux propositions n'a reçu l'assentiment ni d'une majorité de la population votante, ni d'une majorité de cantons.

- La politique coordonnée des transports (PCT) a été refusée par 54.5 % de non contre 45.5 % de oui. Cinq cantons, ou demi-cantons l'ont acceptée, soit : Uri, Bâle-Ville, Tessin, Grisons et Bâle-Campagne.
- L'initiative populaire voulant abaisser l'âge de la retraite a été refusée plus nettement, par 64.9% de non contre 35.1% de oui. Seuls deux cantons l'ont acceptée, soit : Tessin et Jura.

Quelque soit le résultat de votations, il suscite toujours un certain nombre de questions. Les premières sont en rapport avec la participation. On s'interroge sur le profil de ceux qui se sont donnés la peine d'aller voter et sur les motivations qui les ont poussés à le faire. Ensuite, il faut essayer de déterminer qui a voté quoi. Et pour finir, il est intéressant de connaître les arguments qui ont su toucher les votants, et les amener à s'exprimer dans un sens ou dans l'autre.

L'objectif de cette analyse sera justement d'essayer de répondre à ces questions. Elle se fonde sur un sondage réalisé par l'institut de recherche GfS de Zurich auprès d'un échantillon de personnes choisies selon la méthode des quotas à l'intérieur de localités déterminées d'après la méthode aléatoire. Cela donne les groupes suivants : 760 personnes en Suisse allemande, 247 en Suisse romande et 56 en Suisse italienne.

1) La participation au scrutin

Avec une participation de 42%, la votation du 12 juin se situe au même niveau (42% également) que celle de la votation du 5 avril 1987 (Révision de la loi sur l'asile et de la loi sur le séjour des étrangers, droit de référendum en matière de dépenses militaires, double oui). Pourtant, la votation du 5 avril 1987 avait déclenché des polémiques beaucoup plus passionnées que celle du 12 juin 1988.

Si l'on observe la participation sur le long terme, on peut conclure qu'il y a environ 30% d'électeurs qui vont toujours voter. Il existe également un groupe d'irréductibles abstentionnistes qui n'ira jamais voter. Les différences de participations sont donc dues à des électeurs occasionnels, ponctuellement mobilisables.

Tableau 2: La participation selon quelques caractéristiques choisies

Caractéristiques	Groupes	Déviation en % par rapport à la moyenne	
Sexe:	hommes		+ 4
	femmes	- 4	
Age:	20-39 ans	- 8	
	40-64 ans		+ 7
	65-84 ans		+ 5
Confession:	protestants		+ 3
	catholiques	- 2	
Niveau d'éducation:	école obligatoire	- 8	
	école professionnelle	- 1	
	collège, université, etc.		+ 9
Profession:	- indépendants; employés et fonctionnaires supérieurs		0
	- employés et fonctionnaires niveau moyen		+ 1
	- employés niveau inférieur	- 7	
	- paysans	- 12	
	- ouvriers	- 3	
Activité:	à plein temps	- 2	
	à temps partiel	- 1	
	ne travaille pas		+ 3
Voiture privée à disposition:	oui		+ 3
	non	- 9	
Logement:	propriétaires		+ 8
	locataires	- 6	
Lieu de résidence:	grande ville	- 1	
	ville moyenne		+ 3
	campagne	- 1	
Région:	Suisse alémanique		+ 5
	Suisse romande	- 13	
	Suisse italienne	- 1	
Sympathie partisane:	PRD (avec PLS)		+ 16
	UDC		+ 5
	PCD		+ 11
	PSS	- 2	
	AdI / Evang. (POCH, PdT, PSA)		+ 2
	Ecologistes	- 6	
	(AN / Vigilance)		0
	aucune	- 7	

Les catégories entre parenthèses indiquent un nombre de réponses insuffisant pour permettre une interprétation au-delà de l'indication d'une certaine tendance; ces résultats sont donc à considérer avec précaution.

1.1 Facteurs de mobilisation

La tradition veut que l'on regroupe les objets de votation fédéraux avec les objets cantonaux et communaux. Il est alors possible qu'un sujet attire les électeurs et les encourage à se prononcer aussi sur les autres. Cela a peut-être été le cas en ville de Zurich, où l'on a vu une participation de près de 49% pour une votation locale. Mais cela n'a certainement pas été le cas à Genève qui votait sur un sujet cantonal déclenchant des polémiques depuis des années (traversée de la rade), puisque le taux de participation n'a pas atteint les 39%.

Des deux objets fédéraux, voyons si l'un a pu servir de locomotive à l'autre. Si l'on considère les participations respectives, il n'est pas possible de déceler une différence véritablement significative. La PCT atteint 41.9% et l'initiative sur l'AVS 42.0%. Il faut donc aborder différemment le problème et demander aux gens s'ils se souviennent des propositions. L'initiative sur l'AVS fait ici un score de 91% contre 85% pour la PCT.

Pour confirmer cette tendance, demandons aux interviewés ayant voté s'ils se sentent concernés par les résultats de cette votation. Ils sont 26% à répondre oui en ce qui concerne l'initiative sur l'AVS et 22% pour la PCT. On constate ainsi que la première a rencontré un écho plus important et qu'elle a probablement encouragé une partie des votants à s'exprimer sur la seconde.

Un petit avertissement s'impose à propos de cet échantillon. Tout d'abord, il faut bien imaginer que l'on ne force personne à répondre à nos questions. Cela implique que ceux qui ont répondu ont bien voulu le faire et sacrifier un peu de leur temps à réfléchir sur un sujet politique. Ce sont des gens qui se sentent concernés et sont en moyenne plus actifs politiquement que la moyenne des citoyens. Par conséquent, ils auront tendance à avoir une position politique mieux définie, plus claire. Un symptôme de ce phénomène nous est donné par la différence entre le taux de participation réel (un peu moins de 42%) et celui des interviewés (un peu plus de 60%). Cet écart ne remet pas en cause la validité du sondage; il montrera les tendances générales, mais il ne faut pas s'attendre à une précision mathématique absolue.

1.2 Le profil de la participation

Le tableau 2 nous donne la participation selon certaines caractéristiques socio-professionnelles importantes. Nous allons essayer de voir s'il existe des variations par rapport aux précédentes votations.

- A nouveau nous pouvons constater une démobilisation importante de la catégorie d'âge comprise entre 20 et 39 ans. Leur participation est de 15% inférieure à celle des 40-64 ans, et de 13% à celle des 65-84 ans.
- Le niveau d'éducation exerce également une forte influence. Les personnes dont les études se sont terminées au niveau de l'école obligatoire sont moins enclins à aller voter que ceux qui ont eu l'occasion de fréquenter des écoles supérieures, ou l'université. L'écart est ici de 17%.
- Encore une fois, les Romands se distinguent par une forte démobilisation. La différence avec les Alémaniques atteint 18%.

- Les personnes affirmant leur préférence partisane se mobilisent généralement bien, surtout en ce qui concerne les partis gouvernementaux. Il y a une exception, ce sont les sympathisants du Parti Socialiste.

Notons encore que le fait d'avoir une voiture privée à disposition dans le ménage n'a pas été un critère véritablement déterminant pour la mobilisation. La participation en milieu urbain a été plus forte et les paysans se sont passablement démobilisés.

D'autre part, les hommes participent plus volontiers aux votations que les femmes, de même que les personnes propriétaires de leur logement par rapport aux locataires.

Pour résumer, on peut dire que le profil de cette participation correspond assez à celui des votations précédentes. A remarquer cependant la relative démobilisation des sympathisants du Parti Socialiste.

2) La politique coordonnée des transports

Le corps électoral a refusé la proposition de politique coordonnée des transports émanant du Parlement et du Conseil Fédéral. Le résultat, 54% de non pour 46% de oui, est relativement serré. Cela ne veut toutefois pas dire que nous avons affaire à deux blocs antagonistes homogènes dans leur argumentation. Grâce au sondage, on peut se rendre compte que la situation est un peu plus compliquée qu'il n'y paraît.

Personne ne nie que le sujet était difficile. Son côté un peu abstrait dans ses objectifs n'a pas favorisé une bonne compréhension et a certainement constitué l'un des principaux obstacles à son acceptation. On peut effectivement considérer que seulement 53% des interviewés ont bien compris les enjeux du scrutin. Les autres ont vu leur attention se fixer sur certains côtés annexes, notamment sur le projet de financement de cette politique.

2.1 Les caractéristiques du vote

En considérant les résultats d'un point de vue cantonal, on remarque que l'opposition se recrute principalement parmi les cantons romands. Il ne faudrait toutefois pas conclure à un accès de mauvaise humeur à l'encontre de la Suisse alémanique en général, et de Berne en particulier. La PCT a aussi rencontré une vive opposition au Nord de la Sarine, comme dans le canton de Schwitz (65% de non), ou de Soleure (58% de non). Le sujet a donc largement dépassé le clivage latins-alémanique, et l'on a vu ainsi les cantons d'Uri et du Tessin réunis dans une acceptation de la PCT.

L'analyse du tableau 3 nous montre d'abord une tendance légèrement plus prononcée à refuser le projet dans la classe d'âge des 40-64 ans. Par contre, le niveau d'éducation révèle une fracture autrement plus nette. On voit que les personnes dont les études n'ont pas été poussées au-delà de l'école obligatoire ont une forte tendance à rejeter la PCT. Seuls les individus ayant pu poursuivre leurs études jusqu'aux écoles supérieures l'acceptent, et ceci de façon relativement nette (59% de oui).

Tableau 3: La politique coordonnée des transports
Le vote selon quelques caractéristiques importantes

Caractéristiques	Groupes	Oui (%)	Non (%)
Total :	VOX*	46	54
Sexe :	hommes	52	48
	femmes	46	54
Age :	20-39 ans	47	53
	40-64 ans	44	56
	65-84 ans	50	50
Niveau d'éducation :	école obligatoire	35	65
	école professionnelle	42	58
	études secondaires, université	59	41
Lieu de résidence :	grande ville	52	48
	ville moyenne	56	44
	campagne	36	64
Voiture à disposition :	oui	46	54
	non	68	32
Profession :	- indépendants ; employés et fonctionnaires supérieurs	38	62
	- employés et fonctionnaires niveau moyen	51	49
	- employés niveau inférieur	46	54
	- paysans	47	53
	- ouvriers	37	63
	- autres	37	63
Activité :	à plein temps	42	58
	temps partiel	57	43
	ne travaille pas	50	50
Région :	Suisse alémanique	46	54
	Suisse romande	38	62
	Suisse italienne	76	24
Sympathie partisane :	PRD (avec PLS)	33	67
	UDC	28	72
	PCD	56	44
	PSS	69	31
	AdI / Evang.	46	54
	Ecologistes	70	30
	aucune	39	61

* Les chiffres ont été ajustés proportionnellement aux résultats effectifs afin de refléter au plus juste la situation réelle.

Les pourcentages sont basés sur les votants (N = 643), sans tenir compte des votes blancs (3.1%) et des non-réponses (4.0%).

L'AN/Vigilance et les POCH/PdI/PSA ont dans ce sondage un effectif trop limité (inf. à 30 personnes) pour que les chiffres soient significatifs.

Ce tableau nous montre également que les opposants sont particulièrement nombreux chez les votants résidant à la campagne (68%). Cette opposition n'est pas seulement le fait des paysans, loin de là, puisque ces derniers sont plus partagés (47% de oui contre 53% de non).

On aurait pu penser que la possession d'une voiture, ou d'en avoir une à disposition dans le ménage, soit déterminant. En réalité, ce groupe reste assez équilibré. Toute autre est la position des votants ne disposant pas d'automobile. Ils approuvent pour 68% d'entre eux la PCT.

En considérant le vote par profession, on s'aperçoit que les ouvriers rejoignent les indépendants et employés, ou fonctionnaires, supérieurs dans un vote négatif dépassant les 60%. Le résultat selon le taux d'activité, quant à lui, nous apporte peu d'informations, si ce n'est une tendance à refuser la proposition chez les personnes exerçant une activité à plein temps. Le vote réparti par préférence partisane permet de mieux discerner les oppositions. D'un côté, nous avons la gauche et les Ecologistes, et de l'autre nous trouvons les partis bourgeois. Ces mêmes Ecologistes d'ailleurs, comme les sympathisants de l'UDC, ont été les électeurs les plus disciplinés par rapport aux consignes de vote. A noter quand même une moins grande homogénéité chez les partisans du PDC et des Indépendants et Evangélistes qui virent une bonne partie des leurs réticents à suivre les mots d'ordre.

2.2 Les motivations du vote

Essayons maintenant de comprendre les motivations qui animent les électeurs dans leur vote. L'argumentation du Parlement et du Conseil Fédéral désirait mettre l'accent sur la nécessité d'avoir une véritable politique des transports, dans le but de ménager l'environne-

Tableau 4: Justification de la décision

Ce tableau réunit les principales motivations avancées spontanément (question ouverte) pour justifier le choix électoral

Partisans

- Harmonisation des différents trafics	25 %
- Protection de l'environnement	21 %
- Amélioration des transports publics	15 %
- L'utilisateur doit supporter les coûts qu'il occasionne	10 %
- Il faut assurer la fluidité du trafic	5 %
- Il faut contrôler le trafic étranger	1 %
- Il faut améliorer les communications avec les régions isolées	1 %
- Autres arguments	22 %
	<hr/>
	100 %

Opposants

- Il s'agit d'une politique fiscale cachée contre les automobilistes	20 %
- Il ne faut donner trop de pouvoir à Berne	19 %
- Mauvaise proposition, mal formulée	15 %
- C'est une atteinte à la liberté de choix du moyen de transport	7 %
- Cette PCI est inutile	6 %
- Elle ne s'occupe pas du problème des villes	2 %
- Autres arguments	31 %
	<hr/>
	100 %

ment, d'équilibrer les trafics privés et public. Un autre argument important résidait dans la volonté d'instaurer un principe de causalité obligeant l'utilisateur d'un moyen de transport à supporter les coûts entraînés par cette utilisation.

Comme on peut le constater, cette argumentation est reprise assez fidèlement par les partisans de la PCT. Il est donc pour nous plus intéressant de nous pencher sur les motivations des opposants. On remarque que les critiques restent relativement imprécises, mais d'où il ressort quand-même qu'en tant qu'automobilistes, ils ne sont plus prêt à tolérer une nouvelle «aggression» fiscale contre leur moyen de locomotion. A côté de cela, on peut noter le désir de ne pas voir les compétences du gouvernement fédéral augmenter et que, pour finir, le projet dans son ensemble ne séduit pas. Voyons comment nous pouvons préciser ce dernier point.

La catégorie «Autres arguments» totalise tout de même 31% des opposants. Elle est composée de 11% de gens ne désirant pas répondre, et de 20% de personnes exposant des motivations diverses, expressions d'un mécontentement diffus. On peut, d'une certaine manière, les rapprocher des 15% d'opposants qui estiment que le projet est mal fait, ou mal formulé. Il s'agit peut-être de votants qui n'ont pu maîtriser le sujet à leur satisfaction et ont eu une espèce de réactions de mauvaise humeur.

2.3 Perception des arguments de la campagne

Comme il l'a déjà été dit, nous n'avons pas affaire à deux groupes homogènes. Ainsi, les opposants ne sont pas irréductiblement réfractaires à l'argumentation des partisans de la PCT, et vice-versa. C'est ce que nous allons montrer ci-dessous.

Nous avons proposé aux interviewés une série d'arguments dans le désordre. Cela nous permet de mieux saisir l'opinion des votants et des non-votants.

Que constate-t-on ? Tout d'abord, le sondage nous confirme la forte préoccupation qu'ont les Suisses au sujet de la protection de l'environnement. Une meilleure gestion des trafics leur paraît être un moyen de la favoriser. Mais de toute façon, une harmonisation de ces trafics apparaît comme nécessaire, même si l'on met de côté la protection de l'environnement.

Les interviewés ne discutent pas non plus le principe de causalité qui veut que chaque usager assume les coûts qu'il occasionne. Par contre, en ce qui concerne la liberté de choix du moyen de transport, les avis sont plus partagés. Certains croient déceler dans la PCT proposée par le Parlement et le Conseil Fédéral une atteinte à cette liberté de choix.

L'un des arguments-clef de la campagne contre la PCT parlait des nouvelles «aggressions» financières contre la voiture qui pourraient survenir si la Politique coordonnée des transports était acceptée. Les opposants refusent que l'automobile finance les transports publics, et voient d'un mauvais œil toute nouvelle politique fiscale portant sur la voiture. Mais si l'on considère les chiffres obtenus pour l'ensemble des interviewés, on peut constater que ces positions sont discutées voire minoritaires, sauf dans le cas d'un financement des transports publics par les automobilistes. Ce qui est logique si l'on se souvient de leur position par rapport au principe de causalité.

Manifestement, les arguments du Parlement et du Conseil Fédéral ont rencontré un écho favorable, beaucoup plus que ne le laissait supposer le résultat de la votation. Qu'a-t-il donc

pu se passer ? Plus qu'un problème de fond, de principe, la proposition souffrait d'un problème de forme.

Tout d'abord, seulement 57% des votants pensent avoir eu un accès facile à l'information. Les autres estiment que ce qu'ils avaient à disposition était insuffisant pour se forger une opinion. Ainsi, 44% de ceux qui ont voté non peuvent être considérés comme des gens ayant bien compris de quoi il retournait, contre 59% pour les électeurs qui ont voté oui. Tout cela voudrait-il dire que la Politique coordonnée des transports aurait eu de bonnes chances d'être acceptée ? Pas forcément. En effet, beaucoup d'électeurs ont eu une réaction de méfiance qui s'est traduite par un vote négatif. Cette méfiance semble bien avoir été due à une mauvaise compréhension du projet. Mais cela ne veut pas dire que s'ils l'avaient mieux compris, ils l'auraient accepté.

Tableau 5 : Sensibilité aux arguments

	Partisans	Opposants	Tous
<i>Arguments en faveur de la PCT</i>			
- Il faut organiser l'utilisation des moyens de transports afin de préserver l'environnement	98 %	89 %	91 %
- Chaque usager d'un moyen de transports supporter les coûts occasionnés par son utilisation	64 %	64 %	62 %
- La PCT ne porte pas atteinte à la liberté de choix du moyen de transports	71 %	50 %	62 %
- Il est nécessaire d'avoir une politique de coordination des moyens de transports	89 %	56 %	66 %
<i>Arguments contre la PCT</i>			
- Ce n'est pas aux automobilistes de financer une politique favorisant les transports publics	37 %	69 %	52 %
- Favoriser excessivement les transports publics est une atteinte à la liberté de choix	22 %	66 %	42 %
- La PCT ne s'attaque pas au problème le plus épineux, à savoir le trafic dans les villes	33 %	52 %	51 %
- La PCT est une politique fiscale permettant de prélever de nouveaux impôts	18 %	64 %	39 %

Ce tableau indique le pourcentage d'interviewés d'accord, ou assez d'accord avec les arguments proposés.

3) Initiative pour l'abaissement de l'âge donnant droit à l'AVS

Contrairement à la PCT, la situation de l'initiative visant à réduire l'âge donnant droit aux rentes AVS est plus claire. Les électeurs l'ont rejetée par 65% de non contre 35% de oui. Nous allons voir que dans ce cas, les antagonismes sont beaucoup plus nets. La principale raison en est que, à priori, le sujet est plus clair, plus concret, et donc plus accessible. Si l'objectif était plus évident, certains détails restaient dans le flou, notamment le financement du coût supplémentaire entraîné par une acceptation de l'initiative. Ce détail, comme nous allons le voir, n'a pas échappé aux opposants.

3.1 Les caractéristiques du vote

Au niveau cantonal, on constate que seulement deux cantons ont accepté l'initiative populaire, soit le Tessin avec 67% de oui, et le Jura avec 65% de oui. Quant aux cantons romands, excepté le Valais (72% de non), ils étaient en moyenne moins fortement défavorable que le reste de la Suisse, à l'exception de Bâle-Ville et Bâle-Campagne.

Le tableau du vote selon les caractéristiques socio-professionnelles nous apporte quelques informations supplémentaires.

Une nouvelle fois, la catégorie d'âge des 65-84 ans, c'est-à-dire ceux qui bénéficient déjà de rentes AVS, se distingue et refuse plus fortement l'initiative. L'écart avec les autres groupes d'âge dépasse les 10%.

Le niveau d'éducation par contre ne semble pas amener de différences importantes. Tous les groupes refusent nettement le projet, et ceci de façon pratiquement égale.

A l'inverse, la profession laisse apparaître des écarts importants. Les indépendants, employés et fonctionnaires supérieurs, ainsi que les paysans, rejettent l'initiative dans une proportion plus importante que les autres groupes professionnels.

Le taux d'activité nous réserve un clin d'œil. Il est en effet intéressant de noter que les opposants les plus virulents, selon cette caractéristique, sont justement ceux qui n'ont pas d'activité professionnelle (71% de non).

Les résultats classés selon le lieu d'habitation permet aussi de souligner une différence de comportement. Les citadins sont moins défavorables à l'initiative que les ruraux. Mais il serait dangereux de mettre ces chiffres en parallèle avec ceux que nous trouvons sous la rubrique «Profession». En effet, tous les habitants des campagnes ne sont pas des paysans. Le sondage le montre d'ailleurs bien puisqu'il dénombre dans l'échantillon 43% de ruraux et 3.3% de paysans sur 1067 personnes interrogées.

La sympathie partisane aurait dû permettre de déceler un clivage gauche-droite (l'initiative émanait de milieux de gauche). Mais cette approche est quand-même un peu simple dans la mesure où la discipline de vote n'a pas été parfaite, même si elle fut plus forte que dans le cas de la PCT. Le chiffre le plus intéressant est sans nul doute celui du Parti Socialiste, qui révèle peut-être un certain trouble parmi ses sympathisants quant à cet objet de votation.

Tableau 6: Abaissement de l'âge donnant droit à l'AVS
Le vote selon quelques caractéristiques importantes

Caractéristiques	Groupes	Oui (%)	Non (%)
Total:	VOX*	34	66
Sexe:	hommes	35	65
	femmes	34	66
Age:	20-39 ans	38	62
	40-64 ans	35	65
	65-84 ans	24	76
Niveau d'éducation:	école obligatoire	33	67
	école professionnelle	35	65
	études secondaires, université	31	69
Lieu de résidence:	grande ville	34	66
	ville moyenne	38	62
	campagne	30	70
Logement:	propriétaires	32	68
	locataires	35	65
Profession:	- indépendants; employés et fonctionnaires supérieurs	30	70
	- employés et fonctionnaires niveau moyen	41	59
	- employés niveau inférieur	42	58
	- paysans	21	79
	- ouvriers	40	60
Activité:	à plein temps	35	65
	temps partiel	40	60
	ne travaille pas	29	71
Région:	Suisse alémanique	30	70
	Suisse romande	40	60
	Suisse italienne	58	42
Sympathie partisane:	PRD (avec PLS)	24	76
	UDC	20	80
	PCD	25	75
	PSS	48	52
	AdI / Evang.	25	75
	Ecologistes	43	57
	aucune	37	63

* Les chiffres ont été ajustés proportionnellement aux résultats effectifs afin qu'ils reflètent au plus juste la situation réelle.

Les pourcentages sont basés sur les votants (N = 643), sans tenir compte des votes blancs (1.1%) et des non-réponses (2.3%).

Nous allons maintenant nous pencher sur les motivations de vote, pour affiner ce tableau des résultats selon les caractéristiques socio-professionnelles vient de nous montrer.

3.2 Les motivations du vote

Le principal argument des opposants était financier. A leur avis, une baisse de l'âge permettant de recevoir les rentes AVS est une aventure qui risque de coûter trop cher au contribuable, et ils n'ont pas envie de voir leur cotisations augmenter. Les personnes étant déjà au bénéfice de l'AVS ont également dû avoir peur que leurs rentes ne diminuent.

Un autre problème est soulevé par les opposants, celui de la conservation de l'inégalité des sexes face à la nouvelle loi proposée. Elle a pu surprendre, et 10% des opposants ne l'ont pas tolérée, même si dans le texte de la proposition, une porte restait ouverte pour régler ce problème.

Du côté des partisans de l'initiative, les arguments sont plus diffus, mais tournent autour d'une amélioration de la qualité de la vie. Leur préoccupation est nettement moins économique puisque le premier argument de cet ordre n'arrive qu'en quatrième position («la Suisse est assez riche ...»). Et seuls 5% d'entre eux pensent aux places de travail que cela libérerait.

Ainsi, pour ce qui est des justifications de vote, on devine un antagonisme entre des personnes qui privilégient la qualité de la vie, et d'autres, inquiètes des coûts que cela pourrait entraîner.

Tableau 7: Justification de la décision

Ce tableau réunit les principales motivations avancées spontanément (question ouverte) pour justifier le choix électoral

<i>Partisans</i>	
- Cela augmenterait la qualité de la vie	31 %
- Arguments personnels divers	25 %
- Avoir la possibilité de réaliser plus tôt des projets incompatibles avec une activité personnelle (hobbies)	7 %
- La Suisse est assez riche pour se le permettre	8 %
- Pouvoir se retrouver sur pied d'égalité avec d'autres secteurs économiques	8 %
- Pour libérer des places de travail	5 %
- Autres arguments	16 %
	<hr/> 100 %
<i>Opposants</i>	
- Cela va coûter beaucoup trop cher	52 %
- L'inégalité des sexes est conservée	10 %
- On veut encore pouvoir travailler après 62 ans	8 %
- L'écart entre rentiers et cotisants va s'aggraver	7 %
- L'arguments personnels, le projet ne plaît pas	7 %
- Pour une solution plus flexible	6 %
- La 10 ^e révision sur l'AVS est préférable	2 %
- Autres	8 %
	<hr/> 100 %

3.3 Perception des arguments de la campagne

Observons maintenant les réactions des uns et des autres face aux arguments qui animèrent la campagne.

La première chose que l'on remarque est l'écart qui sépare les partisans des opposants. En moyenne, il dépasse 43%. Nous retrouvons ici ce qui apparaissait dans les motivations de vote. D'un côté nous avons des gens qui privilégient la qualité de la vie, et de l'autre, des individus qui admettent que prendre sa retraite plus tôt (55%) peut être agréable, mais le prix de ce plaisir leur paraît trop élevé. Voyons dans le détail ce que cela donne.

L'écart au sujet de la richesse de la Suisse est impressionnant. Cela ne veut pas dire que pour une partie de la population le pays nage dans l'opulence, alors que l'autre partie a une vision catastrophique des finances de la Confédération. La divergence de vue se situe dans la définition d'un pays assez riche ou non pour supporter une nouvelle charge sociale de cette importance. Cette définition dépend bien évidemment des priorités que l'on se fixe, pour la défense par exemple. C'était l'un des arguments du comité d'initiative que de prendre de l'argent à l'armée pour financer cette nouvelle politique de l'AVS. Là aussi, l'écart entre partisans et opposants est considérable: 39%.

Mais ceux qui combattaient l'initiative ne se limitaient pas à une approche budgétaire pour nourrir leur argumentation. La 10^e révision sur l'AVS, actuellement en cours de préparation, apportait de l'eau à leur moulin. Selon le Conseil Fédéral, cette révision va dans le même sens que l'initiative. Que cela soit vrai ou non est hors de propos ici. Il est par contre intéressant de noter les réactions face à cet argument.

Lorsque les partisans de l'initiative prétendent que la 10^e révision de l'AVS favorise trop les salaires élevés, il se trouve plus de 33% d'opposants pour ne pas répondre faute d'opinion sur l'argument. Cela ne les empêche pas de réunir 68% d'entre eux pour penser que la 10^e révision sur l'AVS offre une solution plus souple, mieux adaptée aux cas particuliers.

Il serait toutefois malhonnête de ne situer le trouble face à cette révision de l'AVS que chez les opposants de l'initiative. En fait, chaque fois qu'un argument, pour ou contre l'objet de la votation, parle de cette révision, le taux de non-réponses oscille entre 20% et 34% pour l'ensemble des votants. Par comparaison, si l'on prend les autres arguments, ce taux varie entre 1% et 15%. Il est donc permis de penser que les gens n'ont pas une idée très claire de cette 10^e révision de l'AVS.

Résumé

Le corps électoral a été appelé aux urnes le 12 juin 1988 pour se prononcer sur deux objets. Le premier émanait du Parlement et du Conseil Fédéral. Son objectif était de mettre sur pied une politique d'harmonisation des trafics de différentes natures sillonnant le territoire suisse. Le deuxième sujet, issu d'un comité d'initiative, avait pour but d'abaisser à 62 ans pour les hommes, et 60 ans pour les femmes, l'âge donnant droit aux rentes AVS.

Les deux sujets ont été rejetés par une majorité de la population et des cantons.

La politique coordonnée des transports (PCT) a été rejetée par 54% de non contre 46% de oui. Il s'agit là d'un score relativement serré. Si l'on observe le vote selon les caractéristiques socio-professionnelles, on s'aperçoit qu'aucune de celles-ci ne se distingue par un comportement véritablement original. On se rend alors compte que les gens étaient très partagés, indépendamment de leur activité, de leur âge, ou autre. Il faut se pencher sur la sensibilité aux arguments de la campagne pour commencer à comprendre ce qu'il s'est produit.

Le projet du Parlement et du Conseil Fédéral n'est pas vraiment contesté dans son principe. La présentation, et le flou concernant l'application, ont rendu perplexe un bon nombre d'électeurs. Certains ont cru deviner un piège financier, une agression contre l'automobile, et ont sanctionné d'un vote négatif cette absence de précision.

La discipline de vote chez les sympathisants des différents partis a été relativement bonne, spécialement dans le cas de l'UDC et des Ecologistes. Elle reste tout de même inférieure à celle concernant la votation sur l'AVS; il s'agit probablement là d'un symptôme de perplexité.

L'initiative sur l'AVS n'a pas non plus rencontré les faveurs du corps électoral. Elle a été repoussée par 65% de non contre 35% de oui. La situation est ici beaucoup plus claire. On a pu assister à une polarisation assez nette. D'une part, il y a une minorité de gens pour lesquels la qualité de la vie est devenue une priorité. D'autre part, nous avons une majorité qui n'est pas contre cette qualité de vie, mais qui est peu encline à tenter une aventure financière dans ce domaine. Ces deux groupes ont des approches radicalement opposées du problème.

Pour les uns, la Suisse est un pays riche qui peut tout à fait se permettre la charge sociale supplémentaire, quitte à prendre de l'argent dans le budget militaire. Pour les autres, notre pays est riche, oui, mais pas suffisamment pour supporter un tel accroissement de la population des rentiers. Ils sont d'ailleurs plus réticents à soutirer aux caisses de l'armée l'argent nécessaire à ce projet.

Quant à l'argument de la qualité de la vie, ils ne le contestent pas vraiment, si ce n'est pour dire parfois qu'il leur plairait de continuer à travailler après 62 ans; pouvoir réaliser ce désir fait aussi partie de leur notion de qualité de la vie.

L'accroissement de l'écart entre rentiers et cotisants, écart dû au vieillissement de la population, est également un sujet d'inquiétude pour les opposants à l'initiative. A la question lancinante: «Qui va payer plus tard?», les partisans ne répondent pas, si ce n'est pour dire

que la Suisse est suffisamment riche pour absorber cet écart sans dommages, et que de toutes façons, le problème se posera inévitablement, même si l'âge de la retraite ne bouge pas.

Ces deux groupes antagonistes sont relativement bien diffusés dans la population considérée selon les caractéristiques socio-professionnelles. L'initiative rencontre toutefois une opposition plus vive chez les personnes bénéficiant déjà des rentes AVS, ainsi que chez les personnes résidant à la campagne, et chez les paysans. La Suisse alémanique est aussi très réfractaire à ce projet.

La discipline de vote par rapport aux mots d'ordre des partis a été plus importante que dans le cas de la PCT. Les sympathisants des partis gouvernementaux bourgeois ont eu une position négative très nette, alors que le Parti Socialiste est resté très partagé.

La participation (42%) fut légèrement supérieure à la moyenne, mais sa composition a été sensiblement semblable à celles des précédentes votations. On a pu constater les phénomènes suivants :

- Une faible mobilisation des jeunes, c'est-à-dire les personnes comprises dans la classe d'âge 20-39 ans.
- Une mobilisation plus forte si l'on a poursuivi des études plus longtemps.
- La démobilisation des Romands, importante par rapport aux Alémaniques et aux Tessinois.
- Une bonne mobilisation des sympathisants des partis gouvernementaux, sauf dans le cas du Parti Socialiste.

Département de science politique – Université de Genève

Le Département offre un **programme de licence** ès sciences politiques (3 ans) fondé sur deux piliers :

1. **La science politique** et ses différentes branches constitue le pilier principal: analyse des systèmes politiques (systèmes de gouvernement, partis, groupes d'intérêts, processus de décision); fonctionnement des organisations et plus particulièrement des administrations publiques; analyse et évaluation des politiques publiques; analyse des attitudes et des comportements politiques (psychologie politique, rôle des élites, comportement électoral); relations internationales. Ces enseignements portent sur les trois années de licence.
2. **Les disciplines complémentaires**: économie politique (2 ans); droit public (2 ans); méthodes et techniques d'analyse: méthodes de la science politique, statistique et mathématique, utilisation de l'ordinateur, rédaction de questionnaires, analyses des données et de sondages d'opinion, modélisation et simulation sur ordinateur (3 ans); un ensemble **d'autres cours complémentaires** empruntés à d'autres disciplines des Sciences économiques et sociales (par ex. : histoire, sociologie, psychologie sociale).

Après la licence, les étudiants ont la possibilité de se perfectionner dans le cadre du programme du **Diplôme** d'études supérieures en science politique (1 à 3 ans) et de préparer une thèse de **doctorat**.

Le Département poursuit ses recherches dans les domaines suivants :

- politique suisse: élections et votations; syndicats, mouvements écologiques
- les intégrations régionales: partis et groupes en Europe du sud
- les organisations internationales et le nouvel ordre économique international
- la science administrative: la haute administration suisse (fédérale et cantonale), la mise en oeuvre des politiques publiques, les structures administratives cantonales
- l'analyse du langage et de la connaissance politiques: imaginaire et idéologies politiques; épistémologie
- la formation des identités nationales et régionales
- la paix et les conflits
- problèmes méthodologiques en sciences sociales: construction des référentiels temporels; modélisation politico-économique
- les mass medias et la politique

Principales publications des membres du Département:

ALLAN, P.: «Determinants of Swiss Military Expenditure», in Istvan Dobozi, Clare Keller and Harriet Matejka (eds.). *Small Countries and International Structural Adjustment*, Geneva, IUHEI, 1982.

- *Crisis Bargaining and the Arms Race: A theoretical Model*, Cambridge, Mass., Ballinger, 1983.

ALLAN, P., CLARKE, M., LUTERBACHER, U.: «International Public Policy Analysis: Energy Crises and the Small State», in Michael Don Ward (ed.). *Theories, Models, and Simulations in International Relations*, Boulder and London, Westview Press, 1985.

GERMANN, R., ROIG, CH., URIO, P., WEMEGAH, M.: *Fédéralisme en action: l'aménagement du territoire*, St-Saphorin, Ed. Georgi, 1979.

HORBER, E.: *EDA: Exploratory Data Analysis*, 2 tomes: User's Guide et Applications Manual, Genève et Grenoble 1985. *Exploring Aggregate Data*, EDP, juin 1987.

KERR, H.: *Parlement et société en Suisse*, St-Saphorin, Ed. Georgi, 1981.

LUTERBACHER, U., CLARKE, M.: «Simulationen der Auswirkungen von internationalen politisch-ökonomischen Einflüssen auf die Schweiz, in P. Staehli, *Wirtschaftliche Landesvorsorge im Rahmen der Sicherheitspolitik*, Bern, Haupt, 1983.

- «Quel futur énergétique pour la Suisse: analyse de quelques scénarios», *Analyses & Prévisions*, Lausanne et Genève, CREA/CRERI, 1983.

MELICH, A.: *Comment devient-on Suisse? Enfance et apprentissage politique*, Lausanne, Institut de science politique, 1979.

MIRONESCO, C., BOYSAN, T., PAPADOPOULOS, I.: avec une introduction de D. Sidjanski, *Débat sur l'énergie Suisse. Les processus législatifs fédéraux de 1973 à 1983*, Lausanne, Presses Polytechniques Romandes (1986 à paraître).

OSSIPOW, W.: *La transformation du discours politique dans l'Eglise*, Lausanne, l'Age d'Homme, 1979.

REY, J.N.: *Trop d'Etat?*, Lausanne, Réalités sociales, 1983.

ROIG, CH.: *La Grammaire politique de Lénine: formes et effets d'un discours politique*, Lausanne, l'Age d'Homme, 1980.

- *Symboles et société*, Berne, Lang, 1977.

ROIG, CH., SCHMIDT, H., AYBERK, U., REY, J.N.: *Le syndicalisme de demanin*, à paraître en 1986 aux Ed. LEP, Lausanne.

SIDJANSKI, D., ROIG, CH., KERR, H., INGLEHART, R., NICOLA, J.: *Les suisses et la politique*, Berne, Lang, 1975.

SIDJANSKI, D.: *Europe élections: de la démocratie européenne*, Paris, Stanké, 1979.

SIDJANSKI, D., et JACOBSON, H.: *The Emerging International Economic Order*, London, Sage, 1982.

URIO, P.: *Le rôle politique de l'administration publique*, Lausanne, coll. LEP, 1984.

URIO, P., MARKOV, N.: «Les administrations cantonales», in *Manuel système politique de la Suisse*, Vol. III, Berne, Lang, 1986.

URIO, P., ARIGONI, G., BAUMANN, E., JOYE, D.: *Sociologie politique de la haute administration de la Suisse*, à paraître en 1986 aux Ed. Economica, Paris.

Collection «Etudes et recherches»

- No 1 A. Korff, J.D. Delley, W. Ossipow, *La Révision totale de la Constitution fédérale*, Etude descriptive, 1973
- No 2 C. Roig, *Analyse de système et connaissance sociale*, 1973
- No 3 H. Bergonier, *Méthodes d'analyse de données pour la détection et la description de structures*, 1973
- No 4 D. Handley, *Regional variations and supportive attitudes toward European integration*, 1974
- No 5 D. Sidjanski, *Groupes d'intérêt en Suisse*, 1974
- No 6 D. Sidjanski, H. Kerr, J. Nicola, *Présentation des résultats sur le comportement politique en Suisse* (tableaux croisés), 1974
- No 7 D. Sidjanski, *Auditions publiques dans la Communauté européenne, Parlements nationaux et Parlement européen*, 1976
- No 8 H.K. Jacobson, D. Sidjanski, *The role of executive heads in regional economic integration*, 1978
- No 9 P. Urio, G. Arigoni, I. Muller, *Pour une étude de la haute administration publique*, 1978
- No 10 D. Handley, *L'écologie et les attitudes politiques des Français*, 1979
- No 11 R. German, A. Frutiger, *Les Commissions extraparlimentaires créées de 1970 à 1977*, 1979
- No 12 A. Melich, *Des pré-adolescents romands et leur conception du politique*, 1979
- No 13 U. Ayberk, J.N. Rey, *L'internationale de l'alimentation : une stratégie, une démarche syndicale originale*, 1980
- No 14 W. Ossipow, J. Papadopoulos, *Deux études sur la démocratie directe en Suisse*, 1981
- No 15 J. Papadopoulos, *Popper, philosophie politique et sociologie de la science*, 1984
- No 16 C. Roig, H. Schmid, U. Ayberk, J.N. Rey, C. Garcia, E. Wisler, *Enquête sur les mutations syndicales en Suisse*, Présentation des résultats (70 tableaux croisés), 1984
- No 17 J. Condomines, J.-D. Barroso, *La dimension gauche-droite et la compétition entre les partis politiques en Europe du Sud*, 1984
- No 18 C. Mironesco, *Pour une approche comparée du phénomène technocratique*, 1985
- No 19 M. Finger, *La politisation des sciences sociales, Contribution au débat sur la politique des sciences*, 1986
- No 20 N. Markov, *Action collective et mobilisation. De l'analyse historique aux modèles sociologiques ; le chemin de Charles Tilly*, 1986

UNIVOX-THÉMATIQUE

Depuis 1986, des enquêtes représentatives ont été conduites avec des interviews personnelles standardisées au sujet des thèmes suivants. Certains thèmes sont déjà commentés, les autres sont encore en traitement.

Pour chaque question, d'autres données sont à disposition, elles peuvent être acquises en tant que back-data pour les abonnés UNIVOX, et ce à des conditions spéciales.

I A Société

Oppositions d'intérêts entre employeurs / employés, personnes ayant une formation élémentaire / académiciens, personnes avec enfants / personnes sans enfants, jeunes / vieux, hommes / femmes, personnes actives / rentiers, - les formes de vie commune, de vie solitaire, les habitations communes, les foyers pour personnes âgées, la famille - union et mariage - étrangers - manque de contacts, isolation sociale.

I B Logement

Grandeur du logement - loyer - domicile - ville / campagne - propriété - marché du logement - protection des locataires

I C Santé

Etat de santé - favorisation de la santé - problèmes de santé - restrictions dues à la maladie - surcharges / changements dans la vie - accablement professionnel - habitudes de vie, nourriture, mouvement, délassement, etc.

I D Formation

Culture / formation - désirs professionnels - échelle de la formation à tous les niveaux - recyclage - coûts de l'éducation

I E Culture

Situation en Suisse - participation aux institutions culturelles, aux match de football, aux foires, aux inAlpes, aux soirées d'opéra, etc. - facteurs de civilisation - politique culturelle - identification - intérêts culturels généraux - encouragement à la culture

I F Loisir

Organisation des loisirs - création d'espaces verts et d'espaces libres - terrains de jeux pour enfants - établissements sportifs ouverts à chacun - parcs - création de rues piétonnes - argent / loisirs - activités de loisir

I G Transports (pas encore définitif)

Rues - rails - transport aérien - mobilité - moyens de transport (coûts / besoins)

I H Communication

Connaissance des nouveaux médias - représentation / emploi des nouveaux médias - offre et contenu des programmes de la télévision, de la radio et des journaux - politique des médias - données sur l'emploi de la télévision, de la radio RSR, des radios locales, des quotidiens, des revues, des livres, de la SSR

I I Environnement

Mort des forêts - solubilité des problèmes de l'environnement - progrès techniques - positions fondamentales de la société - nécessité de restriction du standard de vie - risques de l'énergie atomique - surcharge de l'environnement comme prix à payer pour le bien-être - influence dans la politique de l'environnement - coûts de la protection de l'environnement

II A Etat

Satisfaction avec la politique suisse - problèmes urgents entre les mains du conseil fédéral - capacité de l'état à résoudre les problèmes politiques - expansion de l'activité de l'état - administration / buros,

PTT, administration fiscale, administration des transports, armée, police, administration communale, etc. - gouvernement collégial - parlement de milices - initiative populaire - référendum - répartition des tâches entre la confédération, les cantons et les communes

II B Démocratie

Intérêts politiques - jugement des partis dans la politique économique, énergétique, sociale, des transports, de l'environnement, des étrangers et des finances - fréquence des débats sur la politique - participation aux votations - sympathies pour les partis - confiance attribuée au gouvernement - réformes - possibilités d'influence de chaque citoyen - raison du choix lors des élections

II C Droit

Connaissances du droit, droit de retraite dans les contrats - types de contrats - engagements par les contrats - les plus importantes tâches du droit - état de droit - mérite de confiance des juristes - juridiction criminelle - révision totale de la constitution fédérale - situations de conflits - préceptes de loi - droit des gens

II D Finances de l'état

Poids des impôts - partage des finances - niveau des dépenses de l'état - déficits de la confédération, des cantons et des communes - paiement des impôts - morale fiscale

II E Sécurité sociale

Caisses de santé (HMOs) - participation personnelle dans les caisses maladie, franchises, système bonus-malus - portée / coûts de la sécurité sociale - équilibre financier de l'AVS - propositions d'assainissement pour l'AVS - âge de la retraite - principe des 3 piliers - pension du peuple - coûts de la santé publique

III A Agriculture

certificats d'études agronomiques, qualité, prix, établissements biologiques - maintien de l'agriculture - fonction / rôle - bénéficiaires / perdants - différentes formes de production, grandes ou petites exploitations, exploitations de vallée ou de montagne

III B Economie

Développement économique, firmes suisses à l'étranger - possession de firmes à l'étranger / en Suisse - dépendance par rapport à la situation de l'économie - engagement des firmes pour la communauté - productivité / concurrence - jugement de la prospérité / des salaires / des chances à long terme de chaque branche, économie agraire et forestière, industrie du métal, industrie du textile, commerce, formation, assurances, industrie des machines et des appareils, industrie alimentaire, industrie chimique, industrie des transports et des services d'information, administration, banques, santé publique, hôtellerie et tourisme, horlogerie, industrie du bâtiment, industrie du bois, industrie du papier

III C Travail

dispositions pour la productivité - importance du travail - contenu du travail - environnement au travail - nombre d'heures de travail par semaine - sécurité sur le lieu de travail - réalisation de sa personnalité - salaire - travail intéressant - travaux de direction - responsabilité - créativité - relation avec les collègues / les supérieurs - ordinateur sur le lieu de travail

III D Marché

Connaissance - recensement des marchés - systèmes économique suisse - système économique socialiste - intervention dans l'économie de marché - économie de marché / économie dirigée - cartels / monopoles - positions des consommateurs - comportement des consommateurs

III E Argent

Formes d'argent - couverture or - stabilité des prix - valeur monétaire - économies - épargne - buts d'économie

III F Sécurité

Dangers du trafic, accidents, maladie, guerre, pollution de l'environnement comme sources de menace / inquiétude – assurances personnelles – niveau de sécurité – nécessité d'assurances complémentaires – les associations au terme «assurance» – travail, famille, religion, sécurité sociale, fortune comme source / garant de sécurité – rôle de l'état – fraude envers les assurances

IV A Liberté

Liberté personnelle – indépendance – conditions matérielles et non matérielles pour la liberté

IV B Défense

Rapports de force en Europe – situation politique mondiale – danger de guerre en Europe – assaillant potentiel – probabilité d'attentats terroristes, de catastrophes naturelles ou techniques, de guerre, de pénurie de matières premières et d'énergie, et d'exaction économique – vaut-il la peine de défendre la Suisse – volonté de combattre – référendum contre l'armement – dépenses pour la défense – capacité de défense

IV C Ravitaillement (pas encore définitif)

Provisions de détresse – dépendance économique face au ravitaillement en énergie

IV D Monde

Satisfaction avec la politique extérieure du gouvernement – aide au développement – politique des douanes – protestations contre les atteintes aux droits de l'homme – travail en commun avec d'autres pays – dépendance face à l'étranger par rapport à la mort des forêts, à l'inflation, aux problèmes de drogue, à la conjoncture économique, etc. – rôle de la Suisse dans le monde

X En général

Importance des domaines de vie séparément

Leben in der Schweiz

<i>Gesellschaft</i> Univ. Zürich	Prof. H.J. Hoffmann-Now. PD Dr. F. Höpflinger
<i>Wohnen</i> ETH Lausanne	Prof. M. Bassand Dr. D. Joye
<i>Gesundheit</i> Univ. Bern	Prof. T. Abelin Dr. H. Noack
<i>Ausbildung</i> Univ. Genève	PD Dr. P. Weiss
<i>Kultur</i> Univ. Lausanne	Prof. R. Ruffieux
<i>Freizeit</i> Univ. Bern	Prof. J. Krippendorf B. Kramer / P. Saxenhofer
<i>Verkehr</i> ETH Zürich	Prof. C. Hidber N. Bischofberger
<i>Kommunikation</i> Univ. Zürich	Prof. U. Saxer Dr. H. Bonfadelli
<i>Umwelt</i> Univ. Lausanne	Prof. P. Knöpfel

Staatliche Gemeinschaft

<i>Staat</i> Univ. Zürich	Prof. U. Klöti F.X. Risi
<i>Direkte Demokratie</i> Univ. Bern	Prof. W. Linder C. Longchamp
<i>Recht</i> Univ. Basel	Prof. G. Schmid
<i>Staatsfinanzen</i> H'schule St. Gallen	Prof. A. Meier S. Haury
<i>Sozialversicherung</i> Univ. Basel	PD Dr. J. Sommer Dr. M. Wechsler

Wirtschaftliches Fundament

<i>Landwirtschaft</i> ETH Zürich	Prof. P. Rieder Dr. U. Bernegger
<i>Wirtschaft</i> GfS-Forschungsinstitut	Dr. W. Ebersold
<i>Arbeit</i> Univ. Bern	PD Ruth Meyer F. Zulauf
<i>Markt</i> HSG / GfS-Forschungsinstitut	Dr. R. Schoch
<i>Geld</i> H'schule St. Gallen	Prof. L. Schuster H. Leichsenring
<i>Sicherung</i> H'schule St. Gallen	Prof. M. Haller

Unabhängigkeit

<i>Freiheit</i> Univ. Fribourg	Prof. T. Fleiner
<i>Verteidigung</i> H'schule St. Gallen	Prof. A. Riklin C. Frei
<i>Welt</i> Univ. Zürich	Prof. D. Frei †

Die
Schweiz
im
Spiegel

Presseerzeugnisse

Wissen,
Meinungen,
Verhalten.

Elektr. Medien



GfS-Forschungsinstitut
der Schweizerischen
Gesellschaft
für praktische Sozial-
forschung Zürich

Postfach 546 8027 Zürich
Telefon 01 / 202 07 87

Konzeption, Planung
Mittelbeschaffung,
Koordination,
Befragung, Tabellierung
und Verbreitung der
Ergebnisse



Zukunftsgerechtes,
ganzheitliches Forschen
dank enger Kooperation
von Wissenschaft
und Praxis.

Firmen der
Wirtschaft

Verbände

Politische
Parteien

Staatliche
Verwaltung

Andere

Initiant / Projektleiter
Dr. Werner Ebersold
UNIVOX-Koordination:
Daniela Erb, lic.oec.
VOX-Koordination:
Claude Longchamp
lic.phil.hist.

P.P.



8001 Zürich

GfS

GfS-Forschungsinstitut in Zusammenarbeit mit 20 Hochschulinstituten

DATENBANK FÜR ÖFFENTLICHKEITSARBEIT, GESELLSCHAFT, WIRTSCHAFT UND STAAT



Umfassende Umfrageergebnisse über Wissen,
Einstellungen und Verhalten in den Bereichen
Alltag, Wirtschaft, Politik und Welt

Vor mehr als 10 Jahren ist **VOX** – die Nachanalyse aller eidg. Abstimmungen und Wahlen – aus der fruchtbaren Zusammenarbeit von Praxis und Wissenschaft entstanden.

Ausgehend vom gleichen Grundgedanken, thematisch jedoch erheblich erweitert werden die **VOX**-Analysen seit 1986 durch eine neue Forschungsreihe ergänzt: **UNIVOX** – einer ganzheitlich angelegten Datenbank zu

- **Leben in der Schweiz** (untergliedert in die Stichworte Gesellschaft, Wohnen, Gesundheit, Kultur, Ausbildung, Freizeit, Kommunikation, Verkehr und Umwelt);
- **Staatliche Gemeinschaft** (Staat, Demokratie, Recht, Staatsfinanzen, Sozialversicherungen);
- **Wirtschaftliches Fundament** (Wirtschaft, Arbeit, Markt, Geld, Landwirtschaft und Sicherungen) und
- **Unabhängigkeit** (Freiheit, Verteidigung, Versorgung und Welt).

Jedes Jahr werden die Stichworte einmal ausführlich befragt, sodass laufend aktuelle Umfrageergebnisse zur Verfügung stehen, aber auch zeitliche Trends ersichtlich werden.

Mehr als 20 Hochschuldozenten mit ihren Assistenten und Assistentinnen in Basel, Bern, Fribourg, Genf, Lausanne, St. Gallen und Zürich kooperieren mit der GfS, bereiten die Untersuchungen vor und kommentieren das von ihnen betreuten Sachgebiet (vgl. auch Rückseite).

Zum Stichwort «Staat» wurden beispielsweise die folgenden Schwerpunkte befragt: Zufriedenheit mit der schweizerischen Politik – Erfahrungen mit verschiedenen staatlichen Stellen – Einstellungen zu Kollegialsystem, Konkordanzdemokratie, Milizparlament oder Föderalismus – dringlichste Probleme der Gegenwart zuhänden der Behörden – Problemlösungsfähigkeit des Staates – Umfang der Staatstätigkeit und Aufgabenverteilung zwischen Bund, Kantonen und Gemeinden.

UNIVOX ist ein unentbehrliches Grunddaten-Informationswerk für Volkswirtschaftliche Abteilungen, Redaktionen, PR-Stellen und Verwaltungen. Führende Medien, Banken, Versicherungen, Chemiefirmen, Arbeitgeber- und Arbeitnehmervereinigungen, Parteien und andere mehr haben **UNIVOX** bereits abonniert.

Gerne informiert Sie die GfS über die Anwendungsmöglichkeiten von **UNIVOX** in Ihrer Organisation. Fordern Sie ausführliche Unterlagen an bei:

GfS-Forschungsinstitut, Postfach 546, 8027 Zürich

Telefon 01 / 202 07 87